

# MAIRIE DE LUC SUR AUDE

---

14 rue du Pressoir  
11190 Luc sur Aude  
tel 04.68.74.01.55  
[commune.luc.sur.aude@wanadoo.fr](mailto:commune.luc.sur.aude@wanadoo.fr)

## Compte rendu du Conseil Municipal du 20 décembre 2011

Présents : Pons JC, M Cuguillere, H Falconner, T. Peres, D. Algans, P. Von Esen

Excusés : N Garcia et P Moreno

Absent : F Rigail et RM Roques

Mme P Von Essen est nommée secrétaire.

1/ Approbation du Plan local d'urbanisme

Le PLU dans sa version de travail a été modifiée pour tenir compte de l'enquête publique, des recommandations du Commissaire Enquêteur et de la DDTM. Comme suite aux décisions du Conseil Municipal du 29/9/2011 organisant ces modifications, le bureau d'étude a été mandaté pour proposer une nouvelle version. Cette version a été soumise à la relecture des membres du Conseil Municipal à partir du 16/12/2011. Le PLU dans sa version définitive est approuvé à l'unanimité des membres du Conseil, étant précisé que lors du vote M Cuguillère est sorti et n'a pas pris part au vote.

2/Questions diverses

a/ demande de Mr Conejro d'aménager la station d'épuration pour recevoir les vidanges des fosses septiques des assainissements individuels.

Une étude est proposée par le cabinet OPALÉ pour voir les conditions techniques dans lesquelles cette opération pourrait avoir lieu.

Le principe étant soumis au vote, le projet est rejeté par 4 voix contre, 1 pour et 1 abstention.

b/Heures supplémentaires pour la secrétariat.

Le Maire propose de voter des heures supplémentaires pour faire face au surcroît de travail en début d'année ; le Conseil accepte mais soumet cette autorisation à la mise en place de formations pour améliorer la productivité. Le Maire est chargé d'adapter les heures nécessaires au surcroît de travail et de mettre en place les formations en relation avec le Secrétaire.

c/Un dossier a été déposé pour le renouvellement de l'emploi de G Lapotre auprès de Pole emploi.

d/ Une structure de protection des lits pour le séchage des boues va être montée.

e/ Vœux à la population : elle aura lieu le samedi 14 janvier 2012 à 18h30

La séance est levée à 23h50.

Le Maire  
JC Pons